

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE  
HAUTE-SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
Séance du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques Grandchamp, Président du CCAS,

Délibération  
n°20230404-12  
CCAS/FIN

Nombre de membres

En exercice .... 13  
Présents ..... 12  
Votants ..... 13.

**Présents** : Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Françoise Grobel, Marie-Claude Girardoz, Jean-Marc Dagand, Nelly Duffour, Rémy Beaugrand, Martine Dutruel, Anne Baud-Lavigne, Aurore Veinhard, James Besson, Françoise Duval

**Excusés** : Robert Baratay (Pouvoir à Christelle Gaudet)

**Secrétaire de séance**: Françoise Grobel

REVALORISATION DES BAREMES BUS

Vu les articles L123-4 à L123-6 et R123-20 du code de l'action sociale et des familles,

Considérant qu'il convient de réviser le barème des bus, comme suit :

Acte rendu exécutoire  
télétransmission en

Sous-Préfecture le

11 AVR. 2023

et publication le

11 AVR. 2023

Le Président,  
Jacques Grandchamp

TRANCHE	RESSOURCES MOIS EN COURS	PART INTERESSE	PART CCAS
		Prix Carte	PEC
1	0 < 800 €	30 €	135 €
2	800 - 1120 €	90 €	75 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Approuve le barème ci-dessus,

PUBLIER, le 05/04/2023

Françoise GROBEL  
Secrétaire de séance

Jacques Grandchamp  
Président du CCAS




Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.